

# Guide Pratique du Comité Social et Économique **DARTY Grand Est**



## Les bénéficiaires

**Tous les salariés en CDI, CDD ou en contrat de professionnalisation**

**Tous les sites relevant du périmètre Darty Grand est.**



## Vos interlocuteurs

A qui s'adresser ?

**Vous pouvez avoir besoin de contacter le Comité Social et Economique pour une question, ou afin de faciliter vos diverses démarches, et pour ce faire vous disposez de plusieurs possibilités :**

- Les contacts par mail, courrier ou téléphone sont possibles, et toutes les informations utiles à ce sujet se trouvent dans la rubrique [[Contactez Nous](#)] en haut à droite de la page d'accueil du site.
- Les panneaux d'affichages sur site sont également à votre disposition pour y retrouver des informations utiles



**Et enfin vous pouvez également vous rapprocher de vos élus CSE dont voici la liste :**

. **Titulaires** : Joseph Novelli (Secrétaire) ; Thierry Nicard (Trésorier) ; Nathalie Duplaa (Secrétaire adjointe) ; Estelle Fayot (Trésorière adjointe) ; Carole Rocher ; Denis Bonetti ; Marie José Brunel ; Pascal Cochin ; Christine Fabre ; Damien Tetard ; Sabrina Bouchelaghem ; Axel Di Domenico ; Pascal D'Arienzo ; Thierry Dancé ; Sylvie Jacquemin ; Pascal Gaire ; Catherine Dal Pino ; Sylvain Ravoisier ; Joelle Ehrhard ; Eddy Camus ; Laurent Bertucat ; Nathalie Hernandez ; Bruno Prigent ; Claudine Bureau du Colombier ; Thierry Rigouste.

## VOS AVANTAGES

### **1/ Chèques vacances**

**Vous avez la possibilité de bénéficier annuellement d'un carnet de chèques vacances d'un montant de 200€, (les chèques vacances se présentent sous la forme d'un chéquier de 20 chèques de 10€), ces chèques peuvent être commandés dans la rubrique :**

<http://www.darty-csedge.com/privee/cheques-vacances-ancv>

**Veillez à remplir correctement le formulaire d'inscription.**



**Chaque salarié a le droit à une valeur de chèques vacances de 200€, 1 seule fois par an ; le Comité Social et Economique verse une partie de la somme en fonction de votre statut dans l'entreprise, c'est en cochant la case correspondante sur le formulaire que vous pourrez en découvrir le montant.**

## 2/ Billetterie

**En attente d'autorisation Administrative, pour pallier à ce désagrément**

**Vous pouvez consulter le site [francebillet](http://www.francebillet.com) (<http://www.francebillet.com>)**

**et faire une demande de billetterie au Trésorier du CSE par email:**

[ce.darty.nicard@wanadoo.fr](mailto:ce.darty.nicard@wanadoo.fr)



**Vos élus CSE font le nécessaire pour vous proposer de nombreuses offres partenaires disponibles sur le site du CSE DGE, vous pouvez les consulter en suivant ce lien :**

<http://darty-csedge.com/>

## 3/ Participation aux activités



### a) Pour le salarié

Chaque salarié peut bénéficier d'une participation plafonnée à l'achat d'une licence sportive ou d'une carte multi-activités.

Un formulaire est à remplir et à renvoyer, vous le trouvez dans la rubrique :

<http://www.darty-csedge.com/privee/demande-de-participation-ce>

### b) Pour les enfants du salarié

Au même titre que pour le salarié, ses enfants peuvent bénéficier d'une prise en charge plafonnée de leurs activités sportives et intellectuelles, et de séjours divers (colonies, classes vertes, voyages scolaires etc...)

Un formulaire est à remplir et à renvoyer, vous le trouvez dans la rubrique :

<http://www.darty-csedge.com/privee/demande-de-participation-ce>

## 4/ Bons de naissance



Parce que la vie reste ce qu'il y a de plus important et de plus beau, votre Comité Social et Economique vous offre un bon d'achat de 50€ par naissance (multiplié par le nombre de nouveaux nés en cas de naissances multiples !!) sur simple demande en vous connectant à la rubrique :

<http://www.darty-csedge.com/privee/bon-naissance>

## 5/ Fêtes de Noël



Un cadeau de Noël sera offert aux enfants qui pourront le choisir sur un catalogue disponible sur ce site ou envoyé sur votre adresse mail.

Le cadeau est offert jusqu'à l'âge de 12 ans ; au-delà de l'âge de 12 ans, et jusqu'à 14ans, c'est un bon d'achat ou un cadeau (au choix) qui sera offert à chaque enfant.

## 6/les « Berceaux »



Dans le cadre de ses œuvres sociales, votre Comité Social et Economique, en partenariat avec les crèches « Les petits chaperons rouges », vous permet de bénéficier de places en crèches réservées et proches de chez vous !

Le nombre de « berceaux » (places) étant limités en nombre et géographiquement, des critères de sélections permettent de déterminer les ayants droits.

Rendez-vous sur la rubrique :

<http://www.darty-csedge.com/privee/creches-les-petits-chaperons-rouges>

Pour les détails précis et l'inscription.



**Vous pouvez nous contacter**

**Du Lundi au Jeudi**

**De 13H30 à 17H**

**Tel: 04 72 17 21 71**

**Email: [darty.csedge@gmail.com](mailto:darty.csedge@gmail.com)**

**Adresse : Comité Social et économique Darty Grand Est**

**BP38 -69578 LIMONEST CEDEX**

**Comité social et économique  
DARTY *Grand Est***